

Colin-Maillard

Magazine gratuit

Le journal des donateurs



**Nos missions
au service
des personnes
déficientes visuelles.**

www.unadev.com

Édito Meilleurs Vœux 2015

Chères Donatrices, chers Donateurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter au nom de toutes nos équipes et en mon nom propre, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi que nos plus chaleureux remerciements pour l'aide que vous apportez aux personnes déficientes visuelles.

Le projet associatif 2014-2018 de l'UNADEV, voté par l'Assemblée générale le 21 juin 2014, a mis l'accent sur l'accroissement des services et des aides destinés à toutes les personnes déficientes visuelles dans notre pays. Parallèlement il organise en amont le renforcement de la prévention et de l'aide à la recherche médicale consacrée à l'ophtalmologie, et en aval il renforce les efforts apportés à la sensibilisation, pour changer le regard de la société sur le handicap visuel.

Il renforce aussi le maillage territorial en l'organisant sous des formes nouvelles, antennes mobiles se déplaçant au cœur des régions, équipement en matériel informatique adapté de plusieurs médiathèques municipales, augmentation des budgets consacrés à l'aide à domicile apportée par les auxiliaires de vie sociale, organisation d'actions diverses de sensibilisation telles que la tournée nationale de la pièce de théâtre « Station Bellevue »...

Tout cela est possible grâce à l'immense élan de générosité de tous nos donateurs et au travail réalisé par nos bénévoles et nos salariés. À ce sujet permettez-moi d'évoquer la disparition brutale de notre ancien collaborateur salarié, devenu bénévole depuis deux ans. Travaillant sans compter au bénéfice du cécifoot depuis son départ à la retraite, Jean-Emmanuel Decaillet avait animé pendant de nombreuses années les « Marchathons » destinés aux enfants des écoles de France, au cours desquels ceux-ci ont fait connaissance avec la déficience visuelle et les chiens guides pour aveugles. Je profite de ces quelques lignes pour présenter à sa famille et à tous ses proches, au nom de notre association, mes plus sincères condoléances.

Vous trouverez dans ce numéro de Colin Maillard la description des actions que nous menons en faveur des personnes déficientes visuelles, qui ne peuvent exister que grâce à nos nombreux donateurs dont vous faites partie. Soyez-en tous chaleureusement remerciés.



René Breton

*Chevalier de la Légion d'Honneur
Président de l'UNADEV*



- 3. Le projet associatif**
- Les missions
 - Les valeurs
 - Une grande orientation

- 4.5. L'UNADEV sur tous les fronts**
- Le développement du maillage territorial
 - L'aide apportée aux médiathèques municipales
 - Le programme des émissions "À vous de voir" sur France 5
 - L'UNADEV et la rétine artificielle

- 6. Le Bus du glaucome**

- 7. Poster**



- 8. Prolongez votre vie en améliorant celle des autres**
- Les centres d'activités**



Association reconnue d'Assistance et de Bienfaisance
12 Rue de Cursol - CS 80351 - 33002 Bordeaux Cedex

0 811 703 300

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Fax : 05 56 33 85 90

e-mail : unadev@unadev.com

Directeur de la publication : René BRETON

Rédaction : Jean Philippe CROS

Exécution graphique : BVM Communication, Mérignac (33)

Impression : Imprim'33 - Gradignan (33)

Communication, publicité :

Directeur de la communication : Jean Philippe CROS

N° ISSN : 1261 - 1190 - Dépôt légal : à parution

Publications : Janvier, Avril, Juillet

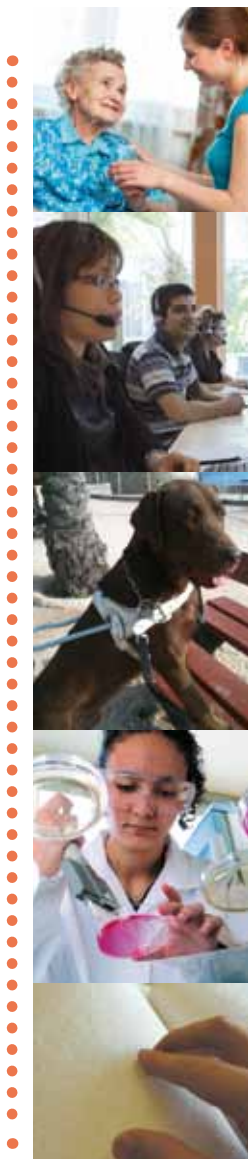
Crédits photos : DR - Laurent Blevennec - Fotolia

Le projet associatif



Qu'est-ce qu'un projet associatif ? C'est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres d'une association, sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Le Projet associatif doit donc répondre globalement à trois questions fondamentales : qui sommes-nous ? Vers quoi voulons-nous aller ? Comment voulons-nous y aller ?

Forte de son passé et de ses quatre-vingt-cinq ans d'existence, l'UNADEV a donc répondu après un travail de réflexion approfondi à ce questionnement fondamental en définissant et en votant son projet associatif pour la période allant de 2014 à 2018. L'UNADEV agit en faveur des personnes déficientes visuelles pour améliorer leur quotidien. Forte de son expérience, l'UNADEV s'est développée sur le territoire national à travers des centres d'activités et des associations locales partenaires, et propose un grand nombre de services à distance, répondant aussi aux besoins des personnes isolées. Depuis 2007, l'UNADEV est reconnue d'assistance et de bienfaisance. *Son aide est destinée à toute personne déficiente visuelle pouvant justifier de son handicap.*



LES MISSIONS

L'UNADEV apporte des aides directes et indirectes aux personnes déficientes visuelles dans leur quotidien notamment en menant des missions d'accompagnement, d'enseignement, de socialisation, de pratique sportive ou de loisirs, d'accès à la culture et permettant un meilleur confort de vie.

Il est aussi indispensable d'agir avant que la cécité n'intervienne. C'est pour cette raison que l'UNADEV soutient la recherche médicale et effectue des campagnes de prévention. Enfin, pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées visuelles dans la société, l'association mène des actions de sensibilisation et d'information à destination des entreprises, des écoles et du grand public.

LES VALEURS

L'UNADEV est une association apolitique et non confessionnelle qui agit dans l'intérêt unique des personnes déficientes visuelles. Chaque membre reste totalement libre de sa pensée et de ses engagements. Cela sous-entend des valeurs de respect mutuel et de tolérance envers les différences.

UNE GRANDE ORIENTATION

Au-delà des aspects fonctionnels liés à l'amélioration de son fonctionnement (création de nouveaux comités de suivi et d'évaluation par exemple), le Projet associatif propose de mettre l'accent sur le développement du lien social en faveur des personnes déficientes visuelles les plus éloignées et les plus isolées. Pour cela notre association met en place de nombreux services adaptés et développe de nouvelles actions.



LE DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL

Nous avons imaginé plusieurs démarches complémentaires pour nous rapprocher des personnes déficientes visuelles afin de leur apporter les services les plus adaptés à leurs besoins.

Les moyens de communication modernes offrent un certain nombre de solutions à distance. Adaptée à l'information de tous nos bénéficiaires, la borne d'information téléphonique, consultable gratuitement de toute la France par chaque utilisateur, se combine avec un site Internet proposant l'agenda des activités nationales et régionales organisées par notre association. De même, le service de formation à distance permet à nos bénéficiaires de se former aux techniques de l'informatique adaptée grâce à Internet. Notons que nous retrouvons aussi ces cours d'informatique dans nos centres d'activités. N'oublions pas le service des assistantes sociales qui peuvent au téléphone aider les personnes à compléter un dossier, à faire le bon choix administratif.

Certains services nécessitent toutefois une présence physique, le face-à-face permettant le développement d'une véritable relation humaine. Il en est ainsi de l'aide à domicile : une auxiliaire de vie sociale se rend chez la personne handicapée visuelle pour l'aider à effectuer certaines tâches (gestion des comptes, paiement des factures, mise à jour de dossiers personnels, courses...), à ne pas confondre avec

les aides ménagères, qui, comme leur nom l'indique, participent au ménage du domicile. Associée à de nombreuses organisations spécialisées réparties sur le territoire national, l'UNADEV participe au financement du service individuel destiné aux personnes déficientes visuelles.

Le maillage territorial, c'est aussi faire en sorte que les activités d'accès à la culture, au sport et aux loisirs proposées aux personnes par les centres régionaux puissent l'être aussi aux personnes déficientes visuelles qui résident dans les villes secondaires de chaque région. Nous avons mis en place le début d'un système d'unités mobiles qui se déplacent sur les territoires régionaux. Réalisée par des animateurs polyvalents et hébergée dans des locaux municipaux ou associatifs loués ou prêtés, cette action va se développer et largement augmenter le nombre des personnes déficientes visuelles concernées.

Parallèlement, la création de nouveaux centres régionaux d'activités est prévue dans le courant de l'année à venir. Citons la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec la création d'un centre à Marseille, et la région Languedoc-Roussillon, avec la création d'un établissement à Perpignan.

L'AIDE APPORTÉE AUX MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

Qu'elles soient municipales ou relèvent d'une communauté de communes, les médiathèques sont des espaces publics que notre association a décidé d'équiper en matériel informatique adapté. Elles vont pouvoir ainsi accroître le nombre de personnes déficientes visuelles accueillies et surtout améliorer l'offre en termes d'accessibilité informatique. Il existe en effet des programmes informatiques qui permettent aux personnes aveugles d'accéder aux ressources proposées par Internet, leur permettant ainsi de communiquer, de s'informer et en règle générale de participer aux nombreuses activités proposées par ces établissements. Ces programmes ont pour caractéristique de « faire parler » l'ordinateur qui

décrit oralement ce qu'il se passe sur l'écran. D'autres logiciels aident les personnes malvoyantes en grossissant les caractères par exemple.

Le choix d'équiper de nombreuses médiathèques publiques qui assureront l'entretien et la mise à jour du matériel financé par l'UNADEV va permettre de multiplier considérablement les lieux d'accueil des personnes déficientes visuelles, et donc de participer au développement du maillage territorial. La convention qui unira les communes et l'UNADEV prévoit que cette dernière pourra organiser des sessions de formation et d'animation à distance



pour ses bénéficiaires. Ce projet va aussi permettre aux communes concernées de développer des actions locales et novatrices en faveur des personnes déficientes visuelles qui résident sur leur territoire.

Ce programme national lancé par l'UNADEV en 2014, complète le nombre de médiathèques publiques déjà équipées en matériel de ce genre. Il renforce ainsi les capacités d'accueil des personnes aveugles et malvoyantes sur tout le territoire en leur ouvrant de nouveaux accès au réseau Internet grâce à l'informatique adaptée. Précisons enfin que cette opération de dotation est mise en place grâce à votre aide et en étroite collaboration avec les équipes municipales concernées. Toutes les personnes déficientes visuelles vous en remercient.

Villes équipées en 2015 : Aix-en-Provence, Albi, Amiens, Arras, Bourg-en-Bresse, Charleville-Mézières, Dijon, Gap, Grenoble, Laval, Lille, Lyon, Reims, Tarbes, Tourcoing et Tours. D'autres villes seront équipées en 2016.



LE PROGRAMME DES ÉMISSIONS « À VOUS DE VOIR » SUR FRANCE 5



A retrouver le premier lundi et samedi de chaque mois sur France 5 et en replay sur www.france5.fr.

« Œil pour Œil »

2 février à 8h25 et 7 février à 23h

Réalisatrice **Ingrid Seyman**

Ce documentaire est un triptyque consacré à trois déficients visuels militants : Souhila, Antoine et Cécile. La première est une farouche défenseuse du principe d'égalité et lutte contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées à l'âge, au sexe, au handicap... Le second milite contre l'exclusion sociale des plus faibles, qu'ils soient handicapés ou pas. La troisième est une féministe qui milite aussi pour les droits des personnes gays et lesbiennes.

« L'œil bionique arrive en France »

2 mars à 8h25 et 7 mars à 23h

Réalisateur **Philippe Dorison**

Le film commence au CHU de Bordeaux. L'équipe des Professeurs Jean-François Korobelnik et Marie-Noëlle Delyfer va procéder au test de trois patients désireux de se faire implanter une rétine artificielle, l'élément principal de ce qu'on appelle aussi « l'œil bionique ».

Depuis un an, date à laquelle le Professeur Sahel de l'Institut de la Vision à Paris l'a opéré, Pierre peut se vanter d'être un homme bionique. Atteint d'une rétinopathie pigmentaire, maladie dégénérative qui atteint la rétine, il était aveugle depuis plusieurs années. Aujourd'hui, Pierre perçoit des formes, distingue les contrastes ombre-lumière, peut lire des grosses lettres, soit une amélioration considérable de ses fonctions visuelles et un confort au quotidien tel qu'il ne quitte plus son œil bionique.

À l'hôpital de Strasbourg, nous rencontrons le Professeur David Gaucher qui se prépare à réaliser l'opération d'une implantation, ce qui sera pour lui une première. Le Professeur Hélène Dolfuss est aussi partie prenante dans ce projet d'œil bionique : elle a dirigé la procédure de test à Strasbourg et nous parle des difficultés qu'elle a rencontrées.

« La cécité en héritage »

6 avril à 8h25 et 11 avril à 23h

Réalisateurs **Claire Judrin et Fabrice Vacher**

Faire ou ne pas faire des enfants lorsqu'on risque de transmettre sa propre cécité héréditaire ? Si les diagnostics préimplantatoires permettent de plus en plus d'échapper à ce dilemme, la question agite encore les associations de déficients visuels et leurs usagers. Au risque parfois de frôler un certain eugénisme.

Nous nous proposons de donner la parole à des hommes et femmes qui ont fait le choix de devenir parents et ont transmis à leurs enfants leur déficience visuelle. Par quelles interrogations sont-ils passés ? Quelles appréhensions ont-ils surmontées ?

« La vie d'artiste »

4 mai à 8h25 et 9 mai à 23h

Réalisatrice **Manuela Dalle**

Peintre, sculpteur, comédien et chanteur, ces personnages ont en commun d'être non- ou malvoyants et d'exercer un métier artistique. Ils sont professionnels, vivent de leur Art et excellent dans leur domaine. Leur handicap fait bien entendu partie de leur personnalité et donc de leur singularité. Dans quelle mesure celui-ci fait-il partie intégrante de leur Art ?

> L'UNADEV ET LA RÉTINE ARTIFICIELLE

L'UNADEV, un des tout premiers partenaires français de l'opération «Second Sight»(seconde vue), a décidé de s'impliquer pleinement dans ce projet innovant et porteur d'espoir d'implantation de rétine artificielle pour les patients aveugles atteints de rétinopathie pigmentaire (à retrouver dans l'émission « À vous de voir » sur France 5 des 2 et 7 mars prochains). Ce soutien se matérialise par la prise en charge de l'accompagnement psychologique de l'ensemble des patients implantés en France, ainsi que par les phases de rééducation (orthoptique et locomotion) qui vont succéder à l'implantation.

La prothèse rétinienne Argus 2 est un dispositif biomédical développé par la société Second Sight qui s'adresse à des patients ayant perdu la vue suite à une maladie dégénérative de la rétine, la rétinopathie pigmentaire. L'objectif de cette prothèse est de permettre à ces patients aveugles de recouvrer des perceptions visuelles afin d'améliorer leur quotidien et leur autonomie. Cette prothèse, qui bénéficie du financement du Ministère

des Affaires Sociales et de la Santé, va permettre à trente-six patients français de recevoir gratuitement ce dispositif.

Le système Argus 2 se compose de trois éléments : une prothèse implantée au niveau de la rétine, un processeur de la taille d'un téléphone portable et une monture de lunettes équipée d'une mini-caméra. Les images captées par la caméra sont analysées par le processeur, puis transmises à l'implant sous forme d'impulsions électriques.

C'est ce signal qui est ensuite interprété par le cerveau.

Trois centres de référence en ophtalmologie ont été sélectionnés pour l'implantation de la prothèse Argus 2 : le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie (CHNO) des Quinze-Vingts à Paris, et les services d'ophtalmologie des CHU de Bordeaux et Strasbourg.



Le Bus du glaucome

Le « Bus du glaucome » continue de sillonner les routes de France. De Pau à Mulhouse, de Nice à Boulogne-sur-Mer, de Grenoble à Brest... notre unité de prévention des risques du glaucome rencontre à chaque étape beaucoup d'entre vous. Nous vous proposons le témoignage de deux médecins, l'un à Nice, l'autre à Lyon.

NICE

Pendant la semaine niçoise où j'ai pu participer à la campagne de l'UNADEV, nous avons été amenés à adresser à leurs ophtalmologistes traitants plusieurs patients dont l'examen du nerf optique et/ou de la tension oculaire étaient suspects de glaucome. Dans tous les cas, ces patients étaient totalement asymptomatiques. D'où l'importance de sensibiliser au maximum la population sur l'intérêt d'un examen ophtalmologique régulier à partir de l'âge de 50 ans, et ce d'autant qu'il existe des facteurs de risques prédisposants.

Docteur Anne-Laure Fisch

Chef de clinique au service ophtalmologique du CHU de Nice

LYON

Monsieur Yves M. est un retraité de 67 ans comme beaucoup d'autres. Ancien chauffeur de taxi à Lyon, il a "toujours eu une très bonne vue", lui qui "conduisait le jour et bien souvent la nuit". Il y a deux mois que Monsieur Yves M., attiré par sa curiosité, a gravi les quelques marches pour monter dans le Bus du glaucome installé sur une place du centre-ville de Lyon. Il ne se plaignait de rien, si ce n'est de ne pas vraiment comprendre à quoi pouvait correspondre "le glaucome". Il en a déjà entendu parler à maintes reprises, par une émission médicale quotidienne à la télévision, et par sa voisine qui a une sœur traitée pour un glaucome depuis plusieurs années ; bref, "une maladie pour les autres,

ceux qui n'ont pas de bons yeux !"

Après avoir profité des explications sur la maladie glaucomateuse, simples, ludiques mais pertinentes, à l'aide de schémas et d'une vidéo montrés par le personnel de l'UNADEV à bord du Bus du glaucome, il s'est assis en face de nous... Nous, c'est : une orthoptiste expérimentée, et moi-même, jeune chirurgien ophtalmologiste à l'hôpital. L'examen de dépistage est simple pour chaque personne qui vient à notre rencontre à bord du Bus : une mesure de la pression intraoculaire, qui est généralement élevée dans le glaucome, et une photographie du fond d'œil, qui peut mettre en évidence des anomalies du nerf optique caractéristiques du glaucome, et même des anomalies liées au diabète ou à la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Monsieur Yves M. a été surpris lorsqu'on l'a informé d'une pression intraoculaire dans ses yeux anormalement élevée... lui qui n'a "jamais eu mal aux yeux". De même, les photos du fond d'œil réalisées nous ont fait suspecter un glaucome jusque-là méconnu. Afin de ne pas l'inquiéter, n'ayant pas d'ophtalmologiste attiré, je lui ai proposé de le revoir personnellement quinze jours plus tard en consultation à l'hôpital, dans le service d'ophtalmologie où j'exerce. Nous avons pris le temps de réaliser des examens complémentaires et en particulier un champ visuel qui a permis de confirmer ce que l'on suspectait à bord du Bus : un début de glaucome chronique à angle ouvert, affectant les deux yeux. Celui "qui ne

fait pas mal", comme le personnel de l'UNADEV lui avait expliqué avant le dépistage ; mais aussi celui qui touche actuellement près d'un million de personnes en France. Cette consultation a permis de répondre aux nouvelles questions de Monsieur Yves M., et d'expliquer d'une part le caractère débutant de son glaucome, et d'autre part la nécessité d'instaurer un traitement par collyre au long cours.

Monsieur Yves M. a peut-être de bons yeux, il n'est pas pour autant à l'abri d'avoir un glaucome. Il sait à présent combien sa curiosité qui l'a amené à ce dépistage lui a été bénéfique. Il a appris à instiller un collyre tous les jours dans ses yeux, de la même façon que sa femme ayant du cholestérol doit prendre des cachets au long cours.

Docteur Vincent Fortoul

Chef de Clinique
Assistant Ophtalmologie
Hôpital de la Croix-Rousse
CHU de Lyon





Notre présence en France

Comme nous l'avons précédemment expliqué à l'intérieur de ce numéro de Colin-Maillard, notre mission nationale à destination des personnes déficientes visuelles se déroule sous plusieurs formes sur l'ensemble du territoire. Ainsi nous organisons grâce à votre aide :

- > **Des actions** initiées à partir de nos centres régionaux d'activités ou de nos associations partenaires, visant à mener des missions d'accompagnement, d'enseignement, de socialisation, de pratique sportive ou de loisirs, d'accès à la culture tout en permettant un meilleur confort de vie ;
- > Mais aussi **des actions de formation à distance** grâce au réseau Internet destinées aux personnes déficientes visuelles habitant partout en France ;
- > **L'équipement adapté** de nombreuses médiathèques publiques en France permettant aux personnes non et malvoyantes d'accéder à la communication et à la culture à proximité de leur habitation pour ceux qui ne sont pas connectés à Internet ;
- > **Des aides à domicile** grâce au partenariat avec l'association nationale ADMR et diverses autres associations locales permettant d'offrir aux personnes déficientes visuelles un accompagnement au quotidien ;
- > **Des financements de chiens guides** grâce aux écoles que nous soutenons dans plusieurs régions de France ;
- > **Une aide à la recherche médicale** contre les maladies cécitantes mise en place avec la collaboration d'organismes publics de recherche tels que l'INSERM et le CNRS ;
- > **La tournée nationale du Bus du glaucome** parcourant plus de 30 villes chaque année dans le cadre des actions de dépistage des facteurs de risques du glaucome ;
- > Citons aussi à partir du second trimestre 2015 le **Bus Social** de l'UNADEV qui va partir sur les routes de France à la rencontre des personnes non et malvoyantes les plus isolées ainsi que la campagne de dépistage de la rétinopathie diabétique.

ADMR : Réseau Associatif National de Services à la Personne
 INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
 CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

PROLONGEZ VOTRE VIE EN AMÉLIORANT CELLE DES AUTRES



Le legs, ce don de fin de vie, permet de prolonger sa propre existence en embellissant celle des autres. Il permet aussi de partir avec la certitude que ce que vous laisserez dans ce bas monde ne sera pas utilisé à des fins que vous désapprouvez : sans doute préférez-vous savoir que votre patrimoine (maison, appartement, assurance vie, terrain...) permettra à l'UNADEV de mener à bien les missions sociales qu'elle s'est assignée servant ainsi la cause des personnes déficientes visuelles.

À vous de voir !
 N'hésitez pas à contacter notre service des legs au : **0811 703 300** qui vous conseillera et vous accompagnera dans les différentes démarches à effectuer.

LEGS et DONATIONS

Bulletin à découper et à retourner à :

UNADEV - Association reconnue de bienfaisance - 12 rue de Cursol CS 80351 - 33002 Bordeaux Cedex
L'UNADEV reconnue Association d'Assistance et de Bienfaisance, a le droit de recevoir des legs et des donations exempts de tous frais de succession. (selon les articles 3.3 et 4 du décret du 13 juin 1966)

MES COORDONNÉES Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Téléphone : [][][][][][][][][] Email (facultatif) :@.....

Je souhaite recevoir votre documentation sur les legs et donations sans engagement de ma part

Je souhaite être contacté(e) par un correspondant de l'UNADEV